



ACCORD PARENTAL RÉGLEMENT COURSES ENFANTS

A l'occasion du Run and Bike de Péchabou, 2 courses enfants sont organisées dans le centre du village :

- 1300 m pour les enfants âgés de 9 à 13 ans (nés entre 2010 et 2014)
- 650 m pour les enfants âgés de moins de 9 ans (nés après 2015)

Participation gratuite.

Inscription jusqu'à 11:30.

Départ à 11:45.

Les enfants inscrits sur le 1300 m feront deux boucles et participeront à la première course.

Les enfants inscrits sur le 650 m effectueront une seule boucle et prendront le départ immédiatement après l'arrivée du dernier coureur du 1300 m.

Le parcours n'étant pas chronométré, aucun classement ne sera effectué entre les participants.

Pour récompenser chaque enfant, une collation leur sera offerte à l'issue de la course, avec remise de médailles et petits cadeaux.

SÉCURITE :

Pour être clairement identifiable comme participant à la course, chaque enfant devra porter le dossard fourni par l'organisation.

Il n'est pas possible aux accompagnants de courir aux côtés de leurs enfants, nés entre 2010 et 2014.

Pour ceux nés après 2015, possibilité aux accompagnants de courir avec leurs enfants à la condition de prendre le départ après les coureurs sans accompagnant.

DROIT A L'IMAGE :

Les parents autorisent les organisateurs à publier sur leur site les photographies de leurs enfants prises le jour de la course.

ACCORD PARENTAL (rayer les mentions inutiles) :

Je soussigné(e) Mr / Mme après lecture et acceptation du règlement, autorise

mon enfant, âgé de ans, à participer sous mon entière responsabilité à

la course enfant du 15 octobre 2023 dans sa catégorie : 1300 m / 650 m.

Date :

(Signature parentale)